

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	35
Titulaires Présents	23
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	8
Nombre de votants	34
Date de la convocation	17/10/2022
Certifié exécutoire le	22/10/2022
Date d'affichage	22/10/2022
Envoyé en préfecture le	22/10/2022

Le vingt et un octobre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BOUCHOT Estelle, BOURROUX François, CHABRILLANGES

Maurice, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LE MEUR Marion, PETIT Christophe, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEYSSERIE Marc, LONGUET Jean François, VERGNE Patrick

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal

EXCUSES : BORT Jean-Pierre (représenté), BOURDARIAS Sophie, CHAMPSEIX Serge (donne procuration à BOURROUX François), CHASSEING Daniel (donne procuration à JENTY Philippe), GARAIS Daniel (représenté), JARRIGE Didier (donne procuration à LEMEURE Marion), PEYRAMAURE Pierre (donne procuration à PETIT Christophe), LAURENT André (représenté), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), RUAL Bernard (donne procuration à TAVERT Gérard), SENEJOUX Geneviève (donne procuration à COISSAC Vincent), TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain),

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

135-2022 : Attribution du marché relatif aux travaux de pose de compteurs, télésurveillances et vannes de sectionnement sur les réseaux d'eau potable du Syndicat de Puy la Forêt

Dans le cadre de l'étude diagnostique des systèmes d'alimentation en eau potable, des travaux de sectorisation des réseaux d'eau potable sont prévus afin de permettre l'analyse du fonctionnement du réseau.

Le marché concerne des travaux de pose de compteurs, télésurveillances et vannes de sectionnement sur les réseaux d'eau potable du Syndicat de Puy la forêt (communes de Rilhac-Treignac, Soudaine Lavinadière, Eyburie et Peyrissac).

La Société SOCAMA ingénierie est le maître d'œuvre chargé de diriger et de contrôler les travaux.

Suite à consultation, la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 11 octobre 2022 et a ouvert et analysé une offre.

Après analyse de l'offre et sur proposition de la commission d'ouverture des plis, le Président propose au conseil communautaire de retenir l'offre de l'entreprise MIANE ET VINATIER.

Le montant de l'offre s'élève à :

- Offre de base = 147 491.90 € HT
- Prestation supplémentaire éventuelle = 3 849 € HT

Total = 151 340, 90 € HT soit 181 609, 08 € HT.

Vu les subventions attribuées par l'agence de l'Eau Adour Garonne et par le Département de la Corrèze à hauteur de 80 %,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- d'attribuer le marché à l'entreprise MIANE ET VINATIER, le montant de l'offre s'élevant à 151 340, 90 euros HT soit 181 609. 08 euros TTC.
- d'inscrire cette somme au budget principal,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes se rapportant à cette décision,
- de mandater M. le Président pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait à Treignac le 22/10/2022

Le Président, Philippe JENTY

